



**HAL**  
open science

## Aspects sociolinguistiques des problèmes éducatifs : le cas du Black English Vernacular

Jean-Philippe Watbled

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Watbled. Aspects sociolinguistiques des problèmes éducatifs : le cas du Black English Vernacular. Congrès du Groupe de Recherche et d'Études Nord-Américaines, Université de Provence, 1991, Aix-en-Provence, France. pp.195-214. hal-03167331

**HAL Id: hal-03167331**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03167331>**

Submitted on 12 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES  
DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS :  
le cas du *Black English Vernacular***

par J.-Ph. WATBLED

*Université de Provence*

**Introduction**

Dans cet article nous nous proposons d'étudier quelques aspects des relations entre éducation et langage aux États-Unis, afin de déterminer dans quelle mesure les facteurs d'ordre linguistique ou sociolinguistique sont à l'origine de problèmes sur le plan scolaire, ou, sans en être nécessairement la source, contribuent à les accentuer. Nous pensons, et nous allons essayer de le montrer, que la linguistique théorique peut apporter un éclairage intéressant à cet égard. Précisons d'emblée les limites du présent travail : nous nous sommes contenté de restreindre l'investigation à un type de parler, celui qui est couramment appelé *Black English Vernacular* (BEV dans la suite du texte : voir Labov [1972], et Trudgill [1974]). D'autre part, il est important d'ajouter qu'il s'agit d'une étude en cours, sujette à des modifications ou révisions, d'autant plus que la diversité dialectale est considérable, et que même lorsque les données sont totalement attestées, leur interprétation en termes théoriques reste souvent probléma-

tique. Enfin, il serait vain de prétendre que tous les noirs des États-Unis parlent de la même façon, certes, mais on constate néanmoins assez de ressemblances surprenantes entre des variétés de zones géographiques éloignées pour utiliser l'expression générique de BEV.

### Mythes et réalités

Il existe bien une *réalité* linguistique correspondant au BEV, difficile à étudier, encore mal comprise malgré la multiplicité des études descriptives, mais, et ce point est rassurant, de moins en moins étrangère, depuis quelques années, aux préoccupations des linguistes et des spécialistes des sciences de l'éducation (les travaux de Labov ne sont certainement pas étrangers à cet intérêt). Il y a aussi des *mythes* qui sont alimentés par les préjugés, le manque de recul, de distance, l'idéologie au sens général qui interfère et empêche d'analyser sereinement la réalité sociolinguistique. Ces mythes sont malgré tout persistants, même dans le milieu de la psychopédagogie, en dépit des légitimes prétentions de la linguistique à la scientificité et de son influence sur les autres sciences humaines. D'ailleurs, d'une façon générale, s'il existe un domaine où entrent constamment en conflit mythes et réalités, c'est bien l'étude du langage.

Loin de nous l'idée que les aspects sociolinguistiques seraient les seules causes de l'échec scolaire, mais nous pensons néanmoins qu'une meilleure connaissance du problème contribuerait à améliorer la situation. En effet, on porte des jugements sur autrui à partir de l'observation de la façon dont il parle. En outre, les premières impressions résistent au changement, et, plus spécialement dans les sociétés développées, les facilités, l'aisance dans le domaine verbal font partie des principaux critères de réussite. Notons à cet égard que certains tests d'intelligence sont essentiellement basés sur des épreuves verbales.

L'un des préjugés les plus tenaces concernant le BEV consiste à le considérer comme une variété dégradée d'anglais. À partir de là, la réussite scolaire se définit comme la capacité non seulement à maîtriser l'anglais standard, mais en même temps à écarter de son parler les traits spécifiques du BEV. Il faut pourtant garder à l'esprit, cela a été largement démontré, que la variété linguistique que le locuteur parle dans une situation de communication courante, avec ses pairs, est souvent vécue comme un symbole d'appartenance à un groupe : groupe géographique, social ou ethnique, et qu'on ne peut par conséquent séparer radicalement les aspects sociolinguistiques des problèmes éducatifs des aspects culturels et politiques. Ainsi, la variation linguistique est parfois liée à la question de l'identité. Néanmoins, dans les limites de cette étude, on se concentrera ici sur l'analyse des problèmes strictement linguistiques.

### Le préjugé linguistique

Depuis longtemps, surtout depuis que les idées saussuriennes sur la langue ont droit de cité dans le monde universitaire, les spécialistes de linguistique mettent l'accent sur le caractère arbitraire des jugements de valeur portés sur des faits de langue, et notamment sur des traits caractéristiques d'une variété de langue. Le cas du 'r' post-vocalique en anglais est particulièrement intéressant de ce point de vue. On sait que dans la variété britannique dite *Received Pronunciation*, ainsi que dans certaines variétés régionales (britanniques ou non), le 'r' post-vocalique pré-consonantique ou pré-pausal n'est pas prononcé : *cart*, *further* etc. (voir par exemple Hugues & Trudgill [1980, 1983 : 31-2]); un 'r' final de mot n'a de réalité phonique, dans les variétés en question, que dans un contexte pré-vocalique, et on le qualifie alors de *linking 'r'* : *far away (linking 'r')*. Ce phénomène trouve son explication dans l'histoire de la langue, comme l'indiquent les auteurs cités ci-dessus :

This difference between English accents is due to a linguistic change involving the loss of post-vocalic /r/, which began some centuries ago in the southeast of England, and has since spread to other regions.

Nul ne songerait à prétendre qu'il s'agit, en ce qui concerne la variété de prestige (anglais "non-rhotique" du sud de l'Angleterre), d'un symptôme révélateur d'une quelconque infériorité. Or, l'absence de 'r' post-vocalique est d'une grande fréquence en BEV. Le problème est que le préjugé linguistique fonctionne de façon exactement inverse en Angleterre du sud et, par exemple, à New York : en Angleterre du sud, il est bien vu de ne pas prononcer le 'r' dans *cart*, alors qu'à New York les variantes avec 'r' prononcé dans les contextes en question sont plus "prestigieuses" (voir Trudgill [1974 : 20 ff.]; sur le préjugé linguistique, on pourra aussi consulter Hudson [1980 : 195-214]). Cette inversion dans la nature des jugements de valeur est bien la preuve de leur caractère fondamentalement arbitraire : de même que le *signe* linguistique au sens de Saussure est arbitraire, le jugement de type sociolinguistique l'est aussi; plus précisément, il n'existe pas de lien logique, analogique, ou naturel, entre un jugement porté sur une structure linguistique et cette structure elle-même. On l'aura compris : le jugement de valeur linguistique est en fait, de façon indirecte, métonymique pourrait-on dire, un jugement porté sur un groupe, et Yaguello (1988) dénonce à juste titre des affirmations sans fondement scientifique, parmi lesquelles le stéréotype du noir qui ne prononce pas les 'r' parce qu'il serait génétiquement inapte à les prononcer. Les organes phonatoires sont les mêmes quelle que soit l'ethnie, et il s'agit au mieux d'habitudes articulatoires différentes.

Les jugements négatifs portés sur le BEV, les qualifications de mauvais anglais, parfois assumés par les locuteurs du BEV eux-mêmes, ont longtemps affecté l'histoire de son étude. Nous mettrons ici l'accent sur sa différence : il s'agit d'un anglais différent, et non d'un anglais inférieur. Ce qui est certain, c'est que dans le

cas qui nous intéresse, les différences linguistiques sont liées à des différences ethniques et à des données historiques.

Autre préjugé qu'il faut combattre : aux dires de certains, le BEV serait un parler dépourvu de "grammaire", linguistiquement anarchique. En réalité, le BEV, comme le créole de la Jamaïque par exemple, est simplement une variété linguistique dont l'histoire est un peu particulière, et que l'on a souvent le tort de juger en référence à la langue-source dont il est issu, comme s'il constituait un ensemble de grossières simplifications, de grossiers écarts par rapport à la norme de la langue-source, alors qu'il n'en est rien. Comme nous allons le voir, le BEV, loin de représenter une corruption du "bon" anglais, a tout simplement un système autre, avec ses règles propres.

### Variation et diglossie

Dans les régions anglophones où le BEV est parlé, on se retrouve confronté, de façon souvent plus dramatique qu'ailleurs, au problème de la variation. On a alors affaire, dans une même aire géographique, à plusieurs types de parlers reliés, mais néanmoins très différents. Toutefois, le BEV et l'anglais américain "standard" (si tant est que ce dernier existe) ou, disons, les variétés de prestige, ne sont pas assez différents pour qu'on soit en droit de parler de communautés bilingues. Pour de nombreux auteurs, on a une situation de diglossie. On doit l'introduction de ce concept en linguistique à Ferguson (1959) :

Diglossia is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes

but is not used by any sector of the community for ordinary conversation.

Dans les cas recensés de diglossie, on a donc affaire à deux variétés de la même langue, ces variétés étant toutes deux standardisées, et normalement maîtrisées par la majorité de la communauté linguistique; en outre, elles connaissent des aires d'emploi différentes (ex. journaux, conversation). On constate une telle coexistence entre une variété de "prestige" et une variété "basse" en Norvège, en Grèce, dans les pays arabes, en Suisse, par exemple. Aux États-Unis, pour ce qui nous concerne, il existe bien une variété haute (américain standard) et au moins une variété basse (BEV), mais elles ne sont pas parlées par les mêmes ensembles de locuteurs, et seule la variété haute a droit à la "standardisation", contrairement à ce qui se passe en Grèce, par exemple. Avec le BEV, on a plutôt affaire à une répartition, une distribution des variétés en fonction de paramètres ethniques et géographiques.

### Le problème des origines et l'hypothèse créoliste

Une fois les différences admises, se pose alors la question des origines du BEV et des différences entre le BEV et le parler standard. Deux hypothèses dominent : selon la première, le BEV serait dérivé de variétés britanniques ou autres; à l'appui de cette hypothèse, on invoque souvent le fait que de nombreux traits du BEV se retrouvent chez les blancs du sud. La deuxième est l'hypothèse créoliste. Selon ses partisans (voir Trudgill [1974 : 67-73] par exemple, qui donne une série d'arguments, et aussi Holm [1988]), les premiers noirs installés aux États-Unis parlaient une sorte de créole, et l'histoire du BEV serait à rapprocher, par exemple, de celle du créole de la Jamaïque. Rappelons brièvement ce que sont les pidgins et les créoles pour de nombreux linguistes (ce qui ne signifie pas pour tous !):

[Pidgins] are varieties created for very practical and immediate purposes of communication between people who otherwise

would have no common language whatsoever, and learned by one person from another within the communities concerned [...]. (Hudson 1980 : 61)

Quant au créole, il ne s'agit de rien d'autre qu'un pidgin qui est devenu la langue maternelle de certains locuteurs (pour une discussion critique fort intéressante de cette approche des pidgins et des créoles, on pourra consulter avec profit Chaudenson [1979]). En fait, on le comprend aisément, l'appellation 'créole', en opposition à 'langue', n'a de raison d'être que si l'on se place sur l'axe diachronique : d'un point de vue strictement synchronique, rien ne distingue un créole d'une langue ordinaire, et il n'a pas de statut linguistique spécifique.

Selon l'hypothèse créoliste, au fil du temps les différences auraient diminué au contact de l'anglais standard, et le BEV aurait subi une décréolisation progressive, tout en gardant sa spécificité (la décréolisation est une tendance à ressembler davantage à la variété dominante). La décréolisation est motivée socialement par le désir d'acquisition du parler standard. Elle est due aussi au contact entre les variétés en présence, productrices d'influences mutuelles. La décréolisation a fort probablement commencé après la Guerre Civile, avec l'abolition de l'esclavage, et les changements économiques qui ont suivi. Quant aux traits du BEV que l'on retrouve chez les blancs du sud, ils pourraient être dus à l'influence du BEV sur les variétés concurrentes (et non l'inverse).

Actuellement, après la décréolisation, le BEV fonctionne comme une variété fortement associée à un groupe ethnique, même s'il partage des traits avec le parler de certains blancs du sud, et si la correspondance entre le BEV et l'appartenance ethnique n'est pas absolue. Bien entendu, historiquement, les influences ont dû être très diverses, et il faut garder à l'esprit que le créole ancêtre du BEV était lui-même dérivé d'un pidgin à base d'anglais britannique, et que les relations entre l'ancien créole et la langue-source se poursuivent, puisque les différentes variétés continuent à co-exister. D'un point de vue synchronique, on a en fait affaire à un

continuum depuis le parler issu du créole (avec un minimum de changements) jusqu'à la langue standard, avec tous les degrés intermédiaires possibles. Ce continuum va du "basilecte", ou variété la plus éloignée de l'anglais standard, à "l'acrolecte", ou variété la plus proche de ce standard, en passant par les "mésolectes", ou variétés intermédiaires.

### Spécificité du BEV

Nous avons essayé, s'il en était besoin, de convaincre le lecteur qu'il existe un parler noir différent du standard, qui fonctionne comme un dialecte de l'anglais, sans avoir statut de variété standardisée, et qui possède ses règles propres. En d'autres termes, le BEV possède une spécificité, et il est essentiel d'accepter l'évidence : il n'est pas une "déformation" ou "dégradation" de l'anglais standard, et il ne peut être étudié exclusivement en référence à ce standard. Ce serait une grave erreur méthodologique, ainsi que nous allons essayer de le montrer. Une autre erreur consisterait à croire que le BEV représente une simplification du standard : nous allons aussi constater que dans certains domaines sémantico-syntaxiques le BEV connaît des oppositions ignorées de l'anglais standard, et que les divergences entre les variétés de prestige et le BEV se laissent rarement ramener à un processus hypothétique de simplification : on ne peut que constater des *différences*.

### Quelques traits phonologiques du BEV

Il n'est pas question ici de donner une liste exhaustive des traits phonologiques marquants du BEV. Nous nous contenterons de mentionner quelques-uns d'entre eux.

Comme dans les créoles des Caraïbes, le 'th' se prononce en général 't' ou 'd' à l'initiale, 'f' ou 'v' ailleurs (*this = dis, death = deaf*).

Le BEV est un parler "non-rhotique", ce qui signifie que le 'r' post-vocalique (et pré-consonnantique ou pré-pausal) n'est pas prononcé. Cette caractéristique entraîne l'existence d'homophones tels que *guard = God* etc. Nous l'avons noté plus haut, le BEV partage cette propriété "non-rhotique" avec de nombreuses variétés d'anglais, y compris la *Received Pronunciation*. En revanche, un trait propre au BEV est l'absence de *linking 'r'* (voir ci-dessus) : *fou(r) o'clock*. En outre, le 'r' intervocalique est absent même à l'intérieur du mot, et *terrace* et *test* sont homophones (/tes/) dans la mesure où le 't' final de *test* n'est pas prononcé. La simplification des "clusters" consonantiques en fin de mot est d'ailleurs un trait commun au BEV et aux créoles (le prétérit *told* se prononce comme *toe*). Voici quelques exemples :

- Them boys woulda tore him to pieces with they homemade knives (Ellison 1965 : 13)
- I be seeing you again sometime (Ellison 1965 : 144)

Dans ce dernier exemple, *I* est à interpréter comme *I'll*.

- I knowed she musta been dreamin' (Ellison 1965 : 51)
- I been watching you a long time (Ellison 1965 : 299)

Ici *I* est à interpréter comme *I've*.

Un point très important est à signaler : la chute des finales affecte particulièrement les phonèmes /t/ et /d/, qui sont souvent des marqueurs grammaticaux du prétérit en anglais standard.

Considérons à présent un mot tel que *desk*. En anglais standard il se prononce [desk], mais en BEV il se prononce [des]. Il se pose alors une question théorique, qui n'est pas sans implication sur le plan pédagogique : le locuteur de BEV infère-t-il des données auquel il est confronté lors du processus d'acquisition du langage que la forme sous-jacente de ce morphème est [[desk]] ou [[des]] ? (sur les notions de représentation sous-jacente — entre doubles crochets gras [[ ]] — et de représentation lexicale, et sur le processus d'inférence en morphophonologie, voir Watbled [1990]). Si la réponse était [[desk]], on obtien-

drait le singulier en appliquant une règle de simplification de "cluster" :

[[desk]] → /des/

Si cette analyse était exacte, on pourrait alors s'attendre à un pluriel /des/, homophone du singulier, avec application de la même règle de simplification des finales, qui effacerait cette fois deux consonnes et non une seule :

[[desk + s]] → /des/

Le problème avec cette vision des choses est que l'on se demande comment l'enfant qui apprend le BEV comme langue maternelle serait en mesure de postuler que la forme sous-jacente de *desk* se termine par un 'k', puisque rien dans les données du BEV ne lui permettrait de le faire : le 'k' n'aurait d'existence phonique ni au singulier ni au pluriel. Les contraintes sur les représentations phonologiques possibles que nous avons posées dans l'article cité plus haut nous permettent de prédire l'impossibilité théorique d'une telle situation : en effet, dans de telles conditions, le locuteur de BEV ne serait en mesure d'inférer des données l'existence d'un 'k' final qu'en se référant à la variété standard, dans laquelle *desk* se prononce effectivement [desk]. Cependant, cela impliquerait — à tort selon nous — qu'il est légitime de supposer que le locuteur peut inférer une représentation sous-jacente pour une variété A (ici le BEV) à partir de données tirées d'une variété B (ici la langue standard) : ce type d'analyse est fréquemment adopté par les partisans de modèles pandialectaux, qui pensent, dans le sillage de la théorie de Chomsky & Halle (1968), que toutes les variantes dialectales d'une langue donnée sont dérivées d'une même source abstraite. Nous ne pensons pas, quant à nous, que les locuteurs "fonctionnent" de cette façon sur le plan psycholinguistique : nous préférons postuler une compétence polydialectale, plutôt que pandialectale; autrement dit, le locuteur de BEV est certes capable de maîtriser au moins en partie la variété de prestige, ou d'en avoir une connaissance partielle, de la comprendre, de l'imiter, etc. mais cela n'entraîne aucunement la validité d'un modèle pandialectal. Comme l'écrit Linell (1979 : 61),

[...] there are reasons to assume that words may get alternative phonetic plans, one for each style or dialect, and that ad hoc adaptive rules are set up for the relations of the secondary dialect to the primary one.

Les faits confirment notre hypothèse, et révèlent que l'écart entre le BEV et l'anglais standard est plus important que ne le laissent entendre les partisans du pandialectalisme. Le pluriel de *desk* se prononce en effet comme s'il s'écrivait *desses*, ce qui montre bien que la forme sous-jacente du morphème *desk* est [[des]] et non [[desk]] en BEV. Le mot *desk*, prononcé [des] au singulier, comme s'il s'écrivait *des*, a un pluriel *desses* formé de façon tout à fait régulière, sur le modèle de *glass*, *glasses*. Il est donc prouvé que pour certains termes au moins les formes sous-jacentes des deux variétés sont différentes. Sur le plan théorique, ce petit exemple, en apparence mineur, est capital : le BEV ne peut s'analyser comme une déformation du standard; on ne peut "dériver" les formes du BEV en appliquant des règles à des formes sous-jacentes du parler standard : le BEV possède ses propres formes sous-jacentes, distinctes de celles des variétés de prestige.

### Quelques traits grammaticaux du BEV

Il faut préciser que les traits étudiés ici sont sujets à des variations dialectales, voire idiolectales. L'un des traits les plus importants est l'absence des inflexions verbales caractéristiques de l'anglais standard, notamment le -s de la 3<sup>e</sup> personne du singulier du présent, et la marque -ed du prétérit : *she like* (= *she likes*, ou *she liked*). Ce trait mérite toute notre attention, car il est partagé par les créoles. Il témoigne certainement d'une origine pidgin, par souci légitime de simplification morphologique, caractéristique que l'on retrouve dans tous les pidgins, quelles que soient les langues-sources. Ce trait entraîne une confusion entre l'expression du présent et du passé pour les verbes réguliers. L'existence de formes irrégulières de prétérit distinctes du présent (*tell*, *told*,

*keep, kept*) révèle que l'opposition de temps n'est pas absente du système : simplement, la catégorie grammaticale 'passé' n'est réalisée sur le plan formel que pour quelques verbes, et le jeune locuteur de BEV pourra lire *he passes* et *he passed* exactement de la même façon, comme si la séquence s'écrivait \**he pass*. On remarque une analogie frappante entre la situation des verbes en BEV et celle des noms en français : d'un point de vue phonologique, si l'on fait abstraction de la graphie, le français ne marque pas le pluriel des noms réguliers : *table* est homophone de *tables*; en revanche, certains noms irréguliers ont un pluriel phonologiquement distinct du singulier : *cheval, chevaux*. Cette analogie est très intéressante, d'un point de vue pédagogique. Le locuteur de BEV possède dans son système verbal la catégorie 'passé', comme le petit Français possède dans son système nominal la catégorie 'pluriel'. Le BEV et le français ont en commun la caractéristique suivante, que ne possède pas l'anglais standard : il existe en BEV comme en français une classe lexicale (verbale en BEV, nominale en français) qui a un comportement différent dans la langue orale et dans la langue écrite : dans la langue orale, la catégorie grammaticale n'est pas réalisée, mais elle l'est dans la graphie. Cette différence, en français, est à l'origine de difficultés considérables en lecture et en orthographe pour les enfants qui connaissent l'échec scolaire; on comprend ainsi pourquoi les jeunes locuteurs de BEV connaissent les mêmes difficultés, mais avec une différence importante : en France métropolitaine, le maître a conscience d'enseigner à ses élèves la contrepartie graphique de leur parler; aux États-Unis, l'enseignant n'a pas toujours conscience de la spécificité du BEV : il faut en réalité rapprocher la situation scolaire du jeune locuteur de BEV de celle des petits créolophones de l'île de La Réunion par exemple; dans les deux cas, l'enfant scolarisé doit en même temps apprendre le parler standard, qui lui est en partie étranger dans la mesure où sa langue maternelle est le créole, et apprendre à la lire et à l'écrire : la difficulté est donc double.

Un autre trait marquant du BEV est la fonction de *done* comme marqueur de parfait 'intensif' :

- I done forgot, son (Ellison 1965 : 13)
- Too much is done happen to me in too short a time (Ellison 1965 : 14)
- I thinks I done gone deaf (Ellison 1965 : 52)
- I done thought 'bout it since a heap (Ellison 1965 : 53)
- I done warn you, Jim (Ellison 1965 : 55)
- I can see her thighs and I sees how rusty and grey the cold done made her skin (Ellison 1965 : 56)
- Morning done come (Ellison 1965 : 53)
- Ain't the man done apologized ? (Ellison 1965 : 343)

Les exemples d'emploi de ce *done* sont particulièrement fréquents dans la littérature

Plus intéressant encore, le phénomène des doubles modaux; on trouve sans aucun problème des séquences de modaux, normalement interdites en anglais standard :

- 'You might not can come back, man,' the porter said, 'but after what you did, I swear, they never will stop talking about you [...]' (Ellison 1965 : 209)

On sait qu'en anglais standard, un auxiliaire modal ne peut en gouverner un autre, pour la raison suivante : un auxiliaire modal régit la base verbale du verbe qu'il gouverne (voir Huddleston [1976 : 216]) :

- John can swim

Or, les modaux sont eux-mêmes dépourvus de base verbale, et n'existent qu'au présent et au prétérit, ce qui explique l'impossibilité de séquences telles que \**will + can*. Comment alors interpréter l'exemple ci-dessus, avec deux modaux à la suite (*might + can*) ? Plusieurs solutions s'offrent à nous. L'hypothèse avancée par Labov (1972) est que *might*, par exemple, est réinterprété comme un adverbe en BEV : cette recatégorisation expliquerait alors la possibilité des séquences suivantes :

- He might could do that
- I might can't get no more fines, neither
- That still might don't help you

Une objection à cette analyse est la place de la négation dans l'exemple emprunté à Ellison, que nous répétons ci-dessous :

- 'You might not can come back, man,' the porter said, 'but after what you did, I swear, they never will stop talking about you [...]

Dans cet énoncé, la négation placée entre *might* et *can* laisse supposer que *might* garde son statut d'auxiliaire. Une autre objection est l'existence de séquences verbales comportant deux prétérīts, sans qu'on puisse parler de recatégorisation :

- We did went to school (cité par Labov [1972])

Une deuxième hypothèse qui doit à notre avis être rejetée est la suivante : les auxiliaires modaux auraient en BEV une base verbale. Ainsi, dans la suite *might not can*, *can* serait une base verbale. Cette hypothèse n'explique en rien la possibilité de *we did went to school*, et nous obligerait à considérer *could* comme une base verbale, pour rendre compte de la séquence *might could*. Nous défendons quant à nous les hypothèses suivantes pour le BEV :

- un auxiliaire peut gouverner un verbe lui-même à une forme finie (présent ou prétérít), là où l'on attendrait une base verbale en anglais standard : ce principe explique la possibilité de *I did went, you might could* etc.
- un modal peut en gouverner un autre; quand c'est le cas, en général, le premier modal est "épistémique", et le second est "radical" (sur cette distinction, voir entre autres Palmer [1979, 1990 : 6], Coates [1983], et Larreya [1984 : 101]). En d'autres termes, le premier modal sert à exprimer une évaluation des probabilités, un jugement sur la vérité de la proposition, mais la fonction sémantique du second est autre (expression de la capacité du sujet ou autre). Cette analyse concernant les séquences modal épistémique + modal radical est défendue aussi, entre autres, par Foley & van Valin (1983 : 231).

Un autre fait bien connu du BEV est la double négation :

- They don't want to wake nobody up (Ellison 1965 : 50)
- I don't hear nothin' (Ellison 1965 : 52)
- I don't eat nothin' (Ellison 1965 : 58)
- He don't need no help, Junior (Ellison 1965 : 352)

On sait que la tradition scolaire stigmatise avec sévérité cette tendance, y voyant une faute de logique. Il faut évidemment se garder de telles appréciations : la logique linguistique n'est pas la logique mathématique. On relativisera la portée de ces jugements en citant Shakespeare :

I haue one heart, one bosome, and one truth,  
And that no woman has, nor neuer none  
Shall mistris be of it, saue I alone (*Twelfth Night*)

Les négations doubles, voire multiples, étaient normales jusqu'à l'époque de la mort du grand homme (voir à ce sujet Strang [1970 : 152], qui rappelle leur fonction de renforcement).

Le point le plus important de la grammaire du BEV, de notre point de vue, est sans conteste la question du verbe 'être'. Il existe en effet dans cette variété une opposition entre deux verbes 'être', inconnue de l'anglais standard. On peut distinguer :

- un verbe 'être' analogue au verbe standard, qui se conjugue, mais qui alterne très souvent avec 'zéro' lorsque la phonologie le permet, i.e. dans tous les contextes où une forme contractée est théoriquement possible :
  - They glad (Ellison 1965 : 13)
  - You a Southern boy, ain't you ?
  - You digging me, daddy ? (Ellison 1965 : 144)
  - You a fool (Ellison 1965 : 223)
  - I'm a piano player (Ellison 1965 : 144)
  - Why you with these white folks ? (Ellison 1965 : 299)
  - Why a good boy like you still with them ? (Ellison 1965 : 299)
  - You my brother, mahn. Brothers are the same colour (Ellison 1965 : 299)
  - Brothers the same colour (Ellison 1965 : 299)
  - We sons of Mama Africa, you done forgot ? You black, BLACK ! (Ellison 1965 : 299)

On note que la forme négative ne peut évidemment être effacée :

- Hell, it ain't my mama tongue, mahn, I'm African! (Ellison 1965 : 301)
- un verbe *be* invariant, qui ne change jamais de forme, et qui n'alterne pas avec 'zéro' :
  - he always be doing that

Nous proposons l'hypothèse suivante : le *be* invariant s'emploie pour marquer l'aspect itératif; dans tous les autres cas, on emploie le verbe qui correspond au verbe 'être' standard : ce dernier sert donc aussi bien pour des situations stables, des prédications génériques, des identifications, l'attribution d'une propriété, que pour une situation ponctuelle et non récurrente; on opposera ainsi (Trudgill [1974 : 72])

He busy right now

à

Sometime he be busy

Dans la première phrase, 'zéro' (= *is*) renvoie à une situation ponctuelle, sans récurrence; dans la deuxième, *be* invariant est obligatoire, à cause de l'adverbe *sometime*, marqueur d'itérativité. Pour dire 'c'est mon frère' (identification), *be* invariant est exclu : *he my brother* (voir les exemples ci-dessus).

Il existe toutefois d'autres emplois du *be* invariant, mais qui sont modaux et non plus aspectuels :

I ought to kill you and the world be better off. (Ellison 1965 : 299)

Dans cet exemple, *be* a une valeur modale d'irréel, tout comme dans les exemples ci-dessous :

- You contahminated but he the real black mahn. In Africa this man be a chief ... (Ellison 1965 : 300)
- You young and intelligent. You black and beautiful — don't let 'em tell you different! You wasn't them t'ings you be dead, mahn (Ellison 1965 : 301)

*This man be a chief* signifie ici *this man would be a chief* (et non pas *is a chief*); de même *you be dead* = *you would be dead*.

L'existence de cette opposition est capitale : elle constitue un argument très fort en faveur de l'autonomie relative du système du BEV, puisqu'elle est inconnue en anglais standard. Elle est toutefois à rapprocher de la situation en anglo-irlandais, où l'on trouve les oppositions suivantes (voir Trudgill & Hannah [1985 : 94]) :

- I do be drunk (= habitude)
- I am drunk (fait ponctuel)
- He does be writing (= habitude)
- He is writing (action en cours, sans récurrence)

En anglo-irlandais, c'est l'auxiliaire *do* qui marque l'aspect itératif, mais on note que si l'on effaçait ce *do*, on se retrouverait avec la base verbale invariante de *be*, c'est-à-dire avec la structure du BEV. Évidemment, aucune conclusion définitive ne peut être tirée de telles données, d'autant plus que dans les créoles, les oppositions aspectuelles sont généralement plus riches qu'en anglais (voir Holm [1988]), et il est donc difficile de se prononcer sur les origines exactes de cette opposition en BEV.

En tout cas, le point crucial est que le BEV est ici plus riche que la plupart des variétés d'anglais américain en ce qui concerne le système aspectuel, et que l'argument de la simplification à partir du parler standard doit par conséquent être rejeté.

## Conclusion

Le conflit, les discordances entre le BEV et le parler standard, ou les variétés de prestige, ne facilitent pas l'apprentissage scolaire, surtout lorsque l'enseignant n'a que faiblement conscience de la spécificité du parler noir. Ainsi, les règles de combinaison de phonèmes en BEV entraînent l'existence d'un nombre important d'homophones, mais il a été observé qu'instituteurs blancs et enfants noirs ne sont guère conscients ni les uns ni les autres qu'ils ont des ensembles d'homophones distincts, ce qui est la cause de problèmes dans l'apprentissage de la lecture. Le système phono-

logique et grammatical du BEV ne permet pas à l'enfant d'assimiler rapidement l'orthographe, quand la spécificité de son parler n'est pas identifiée, décelée, par l'enseignant. Il doit apprendre une orthographe qui est pour lui beaucoup plus abstraite que pour un locuteur du standard. Ajoutons aussi que l'orthographe, malgré ses imperfections, est beaucoup plus adaptée, adéquate au standard qu'au BEV. L'un des problèmes les plus importants à cet égard est la chute historique des finales, et l'absence de marques régulières d'opposition de temps en BEV. Dans la mesure où la spécificité du BEV est mal reconnue, les méthodes d'enseignement, par conséquent, sont en partie inadaptées.

La non-reconnaissance de la spécificité du BEV, le refus de le considérer comme ayant son système propre, aussi réglé que celui de l'anglais standard, risque d'amener certains à penser que l'enfant noir est la victime d'un déficit verbal. En réalité, il n'y pas déficit verbal, il y a simplement handicap dans la relation éducative, car on ne lui enseigne pas l'anglais standard écrit en tenant compte de ses difficultés propres; il se trouve confronté à deux tâches simultanées :

- l'apprentissage de la lecture/écriture d'un dialecte en partie étranger (le standard);
- l'apprentissage des propriétés structurelles de ce dialecte lui-même, en partie.

Le problème est que ce second apprentissage est indissociable du premier, et nécessite des méthodes propres, originales, et surtout une prise de conscience mutuelle de la différence linguistique. L'une des erreurs fondamentales consiste à enseigner la lecture selon des principes qui sont bons pour les locuteurs du standard, mais pas pour des locuteurs d'une autre variété d'anglais, aussi différente du standard que l'est le BEV. Bien entendu, une amélioration de la relation éducative sur le plan linguistique ne signifierait pas que tous les problèmes seraient résolus, car les causes les plus profondes de l'échec sont fort probablement d'ordre socio-économique. Néanmoins, nous restons persuadé qu'une meilleure appréciation des différences serait un apport très positif, même

s'il va de soi que le développement des méthodes préconisées par les sociolinguistes ne résoudra pas tout s'il n'est pas accompagné d'une amélioration sociale, et d'une reconnaissance du BEV comme système symbolique d'identification d'un groupe.



### Références

- CHAUDENSON, R. *Les Créoles français*. Paris : Nathan, 1979.
- CHOMSKY, N. & HALLE, M. *The Sound Pattern of English*. Harper & Row, 1968.
- COATES, J. *The Semantics of the Modal Auxiliaries*. Croom Helm, 1983.
- FERGUSON, C.A. "Diglossia". 1959. *Word* 15 : 325-40.
- FOLEY, W.A. & van VALIN Jr., R.D. *Functional Syntax and Universal Grammar*. Cambridge University Press, 1983.
- HOLMO, J. *Pidgins and Creoles*. 2 vols. Cambridge University Press, 1988.
- HUDDLESTON, R. *An Introduction to English Transformational Syntax*. Longman, 1976.
- HUDSON, R.A. *Sociolinguistics*. Cambridge University Press, 1980.
- HUGHES, A. & TRUDGILL, P. *English Accents and Dialects*. 1980. Arnold, 1983.
- LABOV, W. *Language in the Inner City*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press & Oxford : Blackwell, 1972.
- LARREYA, P. *Le possible et le nécessaire, modalités et auxiliaires modaux en anglais britannique*. Paris : Nathan, 1984.
- LINELL, P. *Psychological Reality in Phonology, A Theoretical Study*. Cambridge University Press, 1979.
- PALMER, F.R. *Modality and the English Modals*. 1979. Longman, 1990.
- STRANG, B.M.H. *A History of English*. Methuen, 1970.
- TRUDGILL, P. *Sociolinguistics*. Pelican Books, 1974.
- TRUDGILL, P. & HANNAH, J. *International English, A Guide to Varieties of Standard English*. Arnold, 1985.

WATBLED, J.-Ph. "Représentations sous-jacentes, représentations lexicales, et alternances vocaliques en anglais". *RANAM 1990*, Université de Strasbourg, 1990.

YAGUELLO, M. *Catalogue des idées reçues sur le langage*. Paris : Seuil, 1988.

La plupart des exemples sont tirés du livre de Ralph Ellison, *Invisible Man* (Penguin Modern Classics).

\* \* \*